

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20241217_P_171
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sophie Lorientte « Naturopathe / Reflexologue » pour des ateliers à destination des enfants inscrits au CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sur les communes de Saint Just Malmont, Aurec sur Loire, et Saint Didier en Velay sur les thèmes : la gestion des conflits, la gestion des émotions, la confiance en soi et mieux apprendre et comprendre à l'école dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale Pierre ROYON.

N° 20241217_P_171

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Sophie LORIENTTE

Naturopathe, Reflexologue

13 place des Victimes de la déportation du travail
43240 Saint Just Malmont

Pour 12 ateliers de 2h00 à hauteur de 3 séances par CLAS sur les thèmes : La gestion des conflits, La gestion des émotions, la confiance en soi, et mieux apprendre et comprendre à l'école.

Durée : 12 ateliers de 2h00

Date début : Du mois de Janvier au mois de d'Avril 2025

Participants : Enfants inscrits au CLAS

Lieu : Saint Just Malmont, Saint Didier en Velay et Aurec sur Loire.

Montant : 110€ TTC par atelier

Soit 1320€ TTC pour l'ensemble du projet

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 17 décembre 2024

AR Prefecture

043-244301131-20241217-20241217_P_171-AU
Reçu le 10/01/2025

Le Président,

Fredéric GIRODET

